Vufflinfos



Bulletin d'information de la Commune de Vufflens-le-Château
Parution 2 fois par an - N° 46 – septembre 2026

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Concours « Je connais mon village »



Le gentil petit extraterestre en couverture du précédent numéro se trouve sur le mur qui borde le Chemin du Ministre, juste avant la Cure. Plusieurs Anciens du village ne savaient même pas qu'il se trouvait là et ont eu la surprise de cette marque insolite.

Cette petite sculpture incrustée dans le mur est un camée de pierre anthropomorphe, certainement l'œuvre discrète d'un artisan local ou d'un tailleur de pierre, apposée à l'occasion de la réfection du mur il y a bien longtemps. Elle est destinée à stimuler l'imagination du promeneur sans altérer la structure de la Cure à proximité.

Ce visage aux traits épurés et stylisées, avec de grands yeux en amande clos, un front proéminent et une absence de bouche marquée, confère une esthétique mystique rappelant un esprit de la nature, un elfe, voire la représentation populaire d'un alien.

Les neuf observateurs affûtés suivants ont fourni une bonne réponse à la Commune :

- Béatrice Marthaler
- Martine Gloor Chassot
- Pierre-Alain Aigroz
- Alexandre Wyss
- Etienne Perey
- Marija Silva
- Caroline Haeberli
- Caroline Leiter
- Marie-Laure Muller

Parmi ces réponses correctes parvenues à la Commune, le tirage au sort a désigné Madame Martine Gloor Chassot, qui remporte trois bouteilles de notre vin de Commune. Un tout grand bravo pour son sens de l'observation aiguisé.

Pour ce nouveau numéro du Vufflinfos, qui trouvera l'adresse de cette belle enseigne ?

Un tirage au sort parmi les dix premières réponses correctes parvenues à la Commune désignera le gagnant de trois bouteilles de notre vin de Commune.

Délai au 30 septembre 2026. Communication par mail à greffe@vufflens-le-chateau.ch

Nouveau concours « La plus belle photo du château »

Suite au rafraîchissement des locaux administratifs de la Commune, la Municipalité souhaite renouveler les illustrations affichées sur les murs et est à la recherche d'une magnifique photo du château.

N'hésitez plus et envoyez-nous jusqu'à trois de vos plus belles photos, si possible récentes, d'excellente qualité et avec un bon potentiel d'agrandissement.

La photo choisie sera agrandie puis mise sous cadre et affichée dans nos locaux, et son auteur récompensé par un assortiment de vins communaux.

Délai au 30 septembre 2026. Communication par mail à greffe@vufflens-le-chateau.ch

Tulipes 2026

Quand elles sont jaunes, elles sont parrainées par Vufflens !



Propriétaire ou locataire ?

La question revient régulièrement au coeur des préoccupations des familles, au gré des évolutions du marché immobilier. Elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec la perspective de la suppression de la valeur locative, approuvée en votation populaire en septembre 2024.

Selon une dernière étude de l'expert immobilier Wüest Partner, l'attractivité économique de l'achat serait renforcé, notamment dans notre chère commune de Vufflens-le-Château (voir la carte ci-contre).

Et même avant cette réforme, la hausse marquée des loyers (+ 13% en trois ans), sous l'effet de la pénurie de logements (aidée par les lenteurs administratives répétées de l'administration cantonale vaudoise qui retardent la mise à disposition de nouvelles constructions ...), combinée à la détente des taux hypothécaires, a accru l'intérêt pour l'accession à la propriété.

L'avantage en faveur de la propriété se manifeste surtout en Suisse romande (sauf en ville) et la suppression de la valeur locative apporterait une impulsion supplémentaire à cette tendance selon cette même étude.

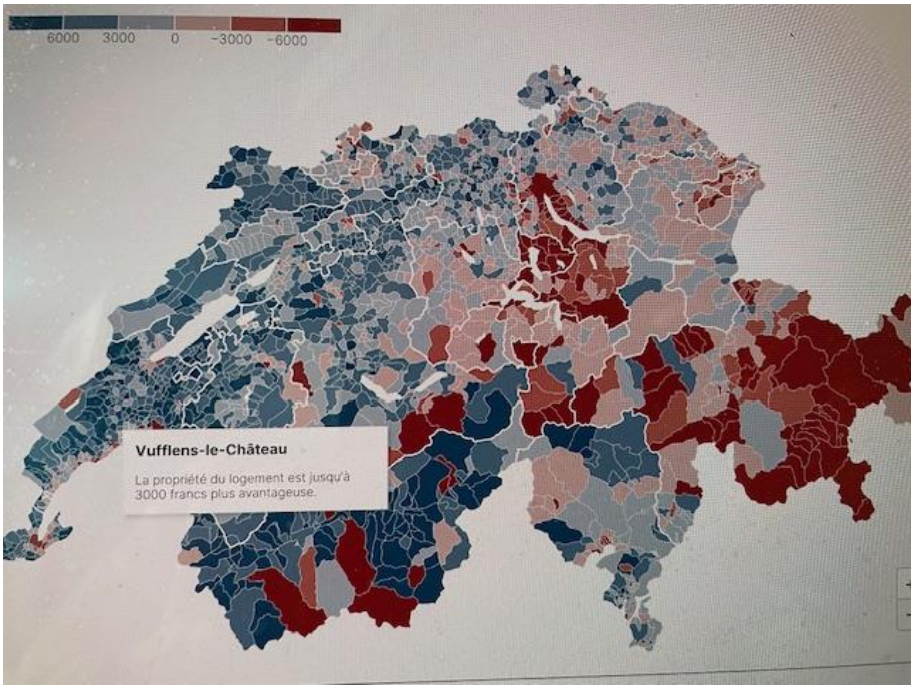

Le château de Vufflens dans une benne !

Samedi 30 mai, le château en bois construit il y a 10 ans a été évacué. La société de jeunesse de Vufflens/Chigny en plein développement (ils sont déjà 12, dont 6 sur la photo) prévoit la construction d'un nouveau char à l'horizon 2027.





Sous chaque grille se cache une rivière qui va au lac

Notre village compte plus de 130 bouches d'égout de divers types qui servent à évacuer les eaux de ruissellement sur nos routes. On en trouve également dans la plupart des chemins d'accès aux maisons ou dans les cours. De nombreux caillebotis/caniveaux empêchent les eaux de pluie d'entrer dans les caves et les garages. Toutes ces aménagements sont reliés aux canalisations des eaux claires. Les eaux pluviales des toits sont également reliées aux canalisations d'eaux claires, quand elles ne sont pas évacuées vers le Blétru ou le Curbit et voir même dans la Morges.

Toutes les eaux finissent dans le lac, car sous chaque grille se cache une rivière.





Il est donc primordial de ne rien déverser dans les eaux claires qui puisse nuire à l'environnement aquatique. Aucun produit de nettoyage, ni résidu de produit phytosanitaire (fongicide ou pesticide) issue du lavage de pulvérisateurs, ni restes de peinture, ni eau de lavage de voiture ne doit partir dans les eaux claires et finir dans une rivière puis au lac. Il est impératif de stopper tout apport de produit désinfectant au minimum 48 heures avant de procéder à la vidange de piscines. Il est également très important de ne pas jeter les mégots de cigarettes dans les bouches d'égout, car un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

Pour en savoir plus : www. https://aquava.ch/

Bouches d’égout à grilles





Bouches d’égout à avaloir





Caillebotis/Caniveau



Les eaux usées, issues de l’utilisation d’eau dans nos maisons tel que WC, douche, cuisine lave-linge etc, sont quant à elles envoyées vers la station d’épuration (STEP) de Morges où elles sont traitées pour permettre le rejet au lac. Les eaux de rinçage des filtres des piscines seront évacuées dans un collecteur d’eaux usées.

En résumé

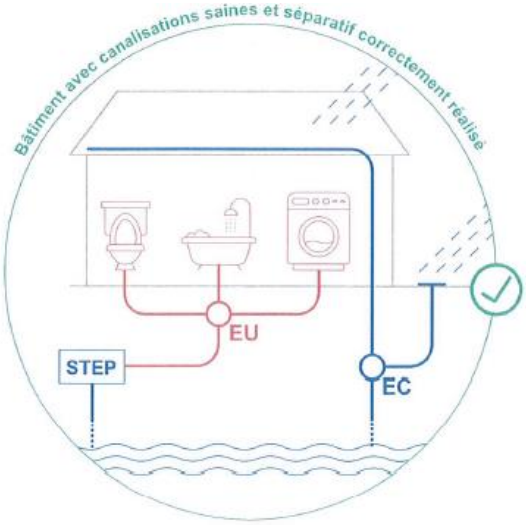

Circulation plus fluide entre Vufflens-le-Château ⇄ Vaux-sur-Morges

En réponse à une demande du Conseil général et suivant les directives du canton, un sens unique a été mis en place au chemin du Pont-de-Vaux pour les véhicules se dirigeant depuis notre commune vers Vaux-sur-Morges.





Chemin du Pont-de-Vaux



Chemin d’en Boche

Dans l’autre sens, les automobilistes doivent impérativement emprunter le Chemin d’en Boche qui est aussi à présent en sens unique.

La circulation des engins agricoles et des vélos est toutefois maintenue dans les deux sens du trajet.

Chardons dans nos jardins

Les jardins de notre village embellissent notre environnement de vie. Mais bien souvent des plantes indésirables et envahissantes colonisent certains endroits des jardins, par exemple dans les talus ou sous les haies.

La lutte contre trois différents cirses, dont le chardon des champs, est obligatoire dans le canton de Vaud. Le but de cette lutte est d'empêcher ces plantes de se répandre, notamment dans les champs, et d'établir des colonies dont il est difficile de se débarrasser en raison du potentiel de régénération et d'accumulation rapide de réserves dans les racines. La prolifération représente un risque de contamination des parcelles agricoles, préjudiciable économiquement pour les agriculteurs (gêne, dégradation ou perte de récolte).

Comment les reconnaître ?



Avec son puissant réseau racinaire, le chardon des champs forme des foyers ("ronds de chardons") qui peuvent s'étendre rapidement si on ne prend pas les mesures nécessaires (de 2 à 4 mètres par année).







Comment les éliminer ?

Une fois installé, le chardon est particulièrement difficile à éradiquer et la lutte se fait sur plusieurs années. Il faut éliminer les plantes isolées et les foyers avant la formation des graines. Leur élimination doit nécessairement avoir lieu au plus tard à la floraison afin d'éviter la dispersion des graines dans le voisinage. Il faut ensuite arracher la plante ou couper les tiges en fleurs, éliminer avec les déchets incinérables (pas au compost) et surveiller et éliminer les repousses de la même année.

La collecte des déchets organiques méthanisables (déchets de cuisine, branches et gazon) dans les conteneurs bruns est effectuée les jeudis :

10, 17 et 24 septembre 2026

1, 8, 15, 22 et 29 octobre 2026

5, 12, 19 et 26 novembre 2026

10 et 24 décembre 2026

CONSEIL GÉNÉRAL

Prochaine séance du Conseil général en 2026

Le lundi 7 décembre 2026 (avec notamment le budget 2027) à 20h15.

Annonce d'absence des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Il est rappelé que les Conseillers généraux doivent annoncer leur absence (ou démission) à M. Dominique Kowalski, Président du Conseil.

Décisions du Conseil général

Séance du 23 mars 2026

- Adoption du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré
- Approbation d'un crédit de construction de CHF 220'000.- pour l'équipement des six villas sur la parcelle n° 134 ainsi que l'agrandissement des conduites sous le chemin du Carolet

Séance du 22 juin 2026

- Approbation des comptes 2025.
- Approbation du rapport de gestion 2025
- Approbation des indémnites aux membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031

Prochaines votations communales, cantonales et fédérales durant l'année 2026

- 27 septembre – Votations fédérales
- 29 novembre – Votations fédérales

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.

Application web COMMUNEapp

Depuis décembre 2023, la Commune de Vufflens-le-Château met à disposition de la population une application web. Cet outil simple et efficace permet à la Commune d'informer la population rapidement par notifications, des actualités de la Commune, que ce soit en cas d'alerte ou simplement pour des informations plus événementielles.

Téléchargez l'application grâce aux QR codes.

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

AGENDA

Broche de Commune	Dimanche 13 septembre 2026
Concert à l'Eglise	Dimanche 20 septembre 2026
Soirée ABBA (Vuffl'Ambiance)	Vendredi 2 octobre 2026
Halloween	Samedi 31 octobre 2026
Stardôme	Samedi 21 novembre 2026
Marché des enfants	Dimanche 29 novembre 2026
Concert à l'Eglise	Dimanche 29 novembre 2026
Conseil général	Lundi 7 décembre 2026
Apéro Noël avec repas	Vendredi 18 décembre 2026

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames	Mme Anita Coeytaux	021 809 59 23
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Elouan Chollet	079 518 98 78
Vuffl'Ambiance culture club	Mme Susanne Stalder	079 693 07 02
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Ana Calado (info.apeve@gmail.com)	par mail
Jeunesse de Vufflens-le-Château et Chigny	Mme Léane Imhof	078 793 95 55
VufflensBouge	Mme Caroline Leiter (vufflensbouge@gmail.com)	par mail

Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer la grande salle et la salle du Blétru à des tarifs avantageux pour les fêtes de famille.

Des tables de cantine peuvent également être mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser au bureau communal.

VIE VILLAGEOISE

Différentes activités de l'APEVE

Cette année encore, l'APEVE (Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs) a été en mesure de proposer différentes activités aux familles de l'école et du préscolaire.

En février, les enfants et leurs parents ont pu participer à un cours d'initiation au yoga. L'occasion de partager un joli moment et de tester la souplesse et la musicalité de certaines.

A Pâques, la deuxième édition de la Chasse aux œufs, adressée aux plus jeunes, a connu un vif succès.

Tout comme l'incontournable Boum de l'APEVE qui cette année a connu plus de 70 enfants participants, sans compter leurs accompagnants.

Finalement, pop corn et barba à papa, jeux et coloriages, entre autres, ont été proposés au stand des familles tenu lors du Marché artisanal.





La Concorde Soirées 2026 100% vaudoise





Jeudi 7 mai – Sortie des aînés

Ce matin du joli mois de mai, ce sont quarante-six aînés qui prennent place dans le car. Après avoir affronté le contournement de Lausanne, nous nous retrouvons à Veytaux pour une agréable pause café-croissant au Café Byron, placé à proximité du Château de Chillon.

La matinée se poursuit par la très intéressante visite guidée approfondie du Château de Chillon.

Lors du repas de midi au restaurant Grill Mountain, il est temps de compter nos aînés. Ouf ! Tout le monde est là, personne ne s'est perdu dans le Château.

L'après-midi est dédié à la visite libre du Fort de Chillon, interactive et immersive, qui montre avec un certain humour ce qu'était la vie dans une super-forteresse de 2125 m^2 creusée dans la roche.

Et c'est finalement avec la tête remplie de jolis souvenirs que nous rentrons à Vufflens-le-Château.





Dimanche 31 mai – Vide dressing / vide grenier



Ça bouge à Vufflens-le-Château, même le dimanche. Les stands étaient bien garnis dans la grande salle et sur la Place du Village dans une ambiance chaude et chaleureuse.

Concerts d'été dans le jardin de la Cure

Les dimanches du mois de juillet ont été rythmés par la musique et la convivialité à laccure ! Durant quatre soirées, nous avons pu découvrir différents artistes de la région, entre chanson française, blues et musique folk, tout en profitant du joli cadre offert par le jardin de la Cure.

Un beau temps de rencontre entre générations, mêlant habitants de Vufflens, des villages alentour, de la paroisse, ainsi que les fans des artistes. Une première édition qui nous donne envie de reprendre l'année prochaine !

D'ici là, ne manquez surtout pas les deux prochaines dates de concert au temple de Vufflens : **dimanche 20 septembre** 17h00, pour un duo flûte et harpe et le **dimanche 29 novembre** 17h00 pour le quatuor Pianofolie (8 mains sur un clavier) !

Samedi 13 juin 2026 - Marché Artisanal

Le samedi 13 juin s'est glissé entre deux épisodes caniculaires. Il a donc fait chaud mais raisonnablement, et c'est dans ces conditions que la 23ème édition du Marché Artisanal s'est déroulée.

Cette année, une nouveauté, le marché s'est ouvert à la vente d'artisanat gourmand. De jolies découvertes ont ravi le public et les artisans concernés sont repartis contents de leur journée.

Le marché s'est parfaitement déroulé pour le plaisir de tous même sans le traditionnel « Loto à la beuze ». Aussi incroyable que cela puisse paraître, aucun de la dizaine de paysans contactés n'ont pu nous trouver une vache pour une heure ou deux. Sont-elles en voie d'extinction ?

Le public est resté en soirée et a pu profiter du 1er match de foot du Mondial de la Suisse tout en divertissant ses oreilles au son de la musique irlandaise distillée par « The Drunken Leprechauns ».

Le comité vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous pour la 24ème édition du Marché Artisanal qui est fixée au samedi 12 juin 2027.



CEUX QUI TRAVAILLENT AU VILLAGE

Passionné par le travail artisanal de la pierre, il façonne avec précision des matériaux nobles tels que le granit , le marbre et le quartzite pour créer des monuments funéraires, du mobilier en pierre pour l'extérieur (bassins, bancs ou tables) ou pour rénover ou mettre en valeur du patrimoine bâti. C'est Maxime Tinguely devant son atelier de Marbrerie.



Balade Plantes Exotiques Envahissantes à Vufflens-le Château avec VufflensBouge

Nous étions 10 adultes et un enfant en poussette pour la balade « Plantes exotiques envahissantes ». Sous la tonnelle de la place du village, nous avons d'abord eu un aperçu de plusieurs néophytes invasives que l'on peut trouver sur le territoire de notre commune.

Madame Véronique Smyke, ingénieure en environnement et habitante de notre village, nous a présenté quelques caractéristiques des différentes espèces récoltées par ses soins.

Durant la balade, elle nous a ensuite montré d'autres plantes comme l'Ambroisie qui peut provoquer des allergies lorsqu'elle est en fleur.

Au détour d'un talus elle a arraché un Séneçon du Cap. Cette plante est apparue dans la région à la gare de Denges et elle colonise depuis les bords de l'autoroute et les voies de chemin de fer avec ses fleurs jaunes.

Autour du collège, nous avons pu observer comment le Laurelle (Laurier-cerise) et le Robinier faux acacia envahissent les berges du Blétru à la hauteur de la place de jeu.

Nous avons arraché quelques rejets ainsi que plusieurs plantes de Vergerette annuelle qui colonise les plates-bandes de la place de jeu. En quelques minutes nous avons rempli un sac poubelle de 35 litres !

Sur le chemin de retour, nous avons pu constater le nombre de Vergerettes qui poussent contre et sur le mur de la gare. Dans le groupe, nous avons imaginé faire un futur atelier d'arrachage, afin de diminuer le nombre de ces plantes envahissantes sur notre territoire communal.

De retour sur la place du village, nous avons pu débuter ensuite notre traditionnel et sympathique apéritif du dernier vendredi du mois.

Un tout grand merci pour la motivation et les explications pertinentes de Véronique tout le long de cette balade.

Voici une partie du feuillet qui a été préparé et distribué aux participants à la balade.

Que puis-je faire contre les plantes exotiques envahissantes ?

Dans mon jardin

● Renoncer à l'achat et à la plantation d'espèces exotiques envahissantes

→ Attention aux espèces interdites !

● Remplacer ma haie de laurelles par une haie de buissons indigènes

→ Une demande de subvention peut être faite auprès du canton

https://www.vd.ch/prestation/demander-une-subvention-pour-le-remplacement-de-laurelles-pardes-haies-indigenes-dans-lespace-bati

● Couper les inflorescences de laurier-cerise, buddléa et solidage et arracher les plantes de vergerette avant la formation de graines ou de fruits pour éviter toute dissémination

→ Eliminer les déchets végétaux par incinération, ne pas les mettre au compost (risque de propagation !)

De beaux souvenirs par Mme et M. Eschenmoser



Après plus d'un demi-siècle d'appartenance au Conseil général, le moment est venu pour nous de rentrer dans le rang. C'est également l'occasion pour vous présenter une brève rétrospective et quelques anecdotes qui ont marqué cette période.

Nous avons eu la chance de connaître encore l'ancien village avec ses exploitations agricoles et viticoles. A l'époque le village comptait environ 250 habitants et cinq paysans avaient encore des bêtes : Lulu Blaser, Robert Piguet, Maurice, Robert et Pierre Vuffray. En arrivant par la route depuis Morges, on pouvait admirer – dans le contour de Chigny – le cul des vaches dans l'étable à Michel Rayroux, et à l'entrée du village il y avait encore (à gauche) la petite maisonnette de la coopérative laitière construite sur les terres à Maurice Vuffray.

Le Conseil général fut alors une affaire exclusivement masculine, avec son Syndic Ernest Duruz et les municipaux Pierre Vuffray, Robert Piguet, Louis Vuffray et André Perey, futur conseiller national. Robert Delapierre fut secrétaire communal, mais également le postier du village. Les sujets à délibérer furent alors bien plus simples et pied-à-terre qu'aujourd'hui et aucune paperasse ne fut fournie au préalable. Ainsi l'un des sujets à débattre fut par exemple la grande question de la rénumération du taupier Otto Imhof. La Municipalité proposait de l'augmenter de un à deux francs par taupe, mais il y avait des oppositions jugeant qu'une telle générosité du simple au double allait trop loin ! Après une vive discussion et un exposé détaillé sur la façon optimale de poser les trappes, un compromis bien vaudois fit finalement adopté et la rénumération du taupier fixée à un franc cinquante la queue de taupe !

Après le Conseil général, il y avait le passage obligatoire au bistrot du Guillaume Tell alors tenu par Léo et Ruth Zambelli – qui fut à l'époque l'un des lieux les plus animés entre Lausanne et Genève – pour jouer aux cartes et pour prendre un (ou plutôt plusieurs) derniers verres. En bas de l'impasse du Guillaume Tell il y avait le magasin du village de Madame Cagin, où nos enfants investissaient leur argent de poche. Le pasteur Guignard pouvait compter tous les dimanches sur une belle fidélité de ses brebis.

J'ai encore pu accomplir mon tir obligatoire à l'ancien stand de tir de Vufflens-le-Château qui fut fermé peu après par les autorités sous prétexte qu'il avait seulement 285m au lieu des 300m règlementaires. Mais en réalité je crois que sa fermeture était surtout due à la trouille des Monassiens qui cultivaient leurs jardins potagers juste au-dessus de nos cibles – de l'autre côté du ravin de la Morges – craintes certainement justifiées vu l'état parfois inquiétants des tireurs !

L'entrée aux pompiers me permit de faire connaissance et nouer des amitiés avec le noyau du village. La solde ne fut jamais versée en espèces, mais directement réinvestie dans l'activité après-exercices qui durait souvent jusqu'au petit matin. J'ai servi sous 5 capitaines : André Perey, François Vuffray, Marc Vuffray, Philippe Henriod (ad intérim) et Etienne Perey, et j'ai reçu mon diplôme de vétéran après 20 ans de bons et loyaux services, nuancé cependant par la dernière inscription dans mon livret de service : « A celui qui a été actif surtout après les exercices ! » …….

*Un des souvenirs inoubliables fut l'intervention des pompiers un dimanche matin d'un mois de **décembre** (il y a environ 40 ans, mais l'année exacte m'échappe), quand lors d'un violent orage complètement atypique pour la saison, la foudre avait frappé le donjon du château en projetant en bas le coq (de 58 kilos !) installé tout en haut de la tourelle et provoquant un début d'incendie au sommet de la toiture. Nous raccordions à la hâte bon nombre de tuyaux d'eau calibre 55 pour grimper les quelques 60m du donjon afin de combattre le feu depuis l'intérieur, mais avant d'y arriver tout fut noyé sous une pluie torentielle tellement intense que le problème du feu fut rapidement maîtrisé par Saint-Pierre lui-même et – en tout honnêteté – sans notre intervention ! Malgré ce fait, le Journal de Morges fut très élogieux à notre égard : «Grâce à l'intervention rapide et efficace du corps des sapeur-pompiers de Vufflens-le-Château, le pire a pu être évité ! » Et – cerise sur le gâteau – Le châtelain M. de Saussure invitait tout notre corps pour un repas de remerciement à la salle des chevaliers fraîchement rénovée. Cet orage avait quand même fait une victime : Une vache appartenant au fermier du château Lulu Blaser en train de boire de l'eau à l'abreuvoir fut électrocutée net par la foudre qui frappait la conduite d'eau devant l'entrée de la ferme.*

Beaucoup de choses ont changé en un demi-siècle : La population du village a quadruplé. Il y a longtemps que la laiterie a été démolie et plus aucun fermier n'a de bêtes – le magasin du village, la poste et le bistrot du Guillaume Tell ont tous fermé – le taux d'alcoolémie autorisé abaissée de 0,8 à 0,5 % et le corps des sapeurs-pompiers volontaires a été dissout. Fini le passage des chars d'assaut Centurion (pesant 50 tonnes !) par la route du Village, faisant trembler les maisons des riverains, fini l'élevage annuel d'alevins par Francis Gruber dans le canal du Curbit, mais également fini d'arrêter le BAM à la halte du Marais par une lampe de poche ou un briquet, provoquant souvent un freinage d'urgence du train – surtout par temps de brouillard – quand le mécanicien apercevait un fantôme demandant l'arrêt seulement à la dernière seconde et s'immobilisant 50m en aval, mais faisant souvent marche arrière pour récupérer le client ! Et les hivers rigoureux et enneigés quand on pouvait mettre les skis de fond devant le garage et partir directement à travers champs ne sont plus qu'un lointain souvenir.

Après plus d'un demi-siècle de présence dans ce beau village, nous nous y sommes toujours sentis « à la maison » bien que nous soyons nés ailleurs et de surcroît en Suisse alémanique ! Le grand cœur et l'ouverture d'esprit de ses habitants y ont largement contribué.

Le Conseil général de Vufflens-le-Château – qui doit exister sous une forme allégée depuis l'Etat fédéral de 1848 – a survécu à tous ces changements et nous sommes confiants que grâce au dévouement et à la compétence de l'excellente équipe en fonction – notre démission ne mettra pas en péril son existence ! De toute manière, tous nos meilleurs vœux l'accompagnent dans son avenir.

Bien amicalement

Johann et Jacqueline Eschenmoser

ANNUAIRE

Municipalité

Municipal responsable	Dicastère	Tél.
M. Pierre Siegwart, Syndic psiegwart@vufflens-le-chateau.ch	Administration - Finances Voirie et déchets	079 374 36 72
M. Thierry Chollet tchollet@vufflens-le-chateau.ch	Urbanisme - Police des constructions	076 491 47 13
Mme Sylvie Nussbaum snussbaum@vufflens-le-chateau.ch	Ecoles - Affaires sociales - Police	079 511 53 32
M. Yves-Alain Falcy yafalcy@vufflens-le-chateau.ch	Bâtiments - Energies renouvelables	079 333 70 76
Mme Catherine Mauguin cmauguin@vufflens-le-chateau.ch	Pré et parascolaire – Canalisations - Aménagements extérieurs	079 856 23 65

Conseil général

M. Dominique Kowalski	Président (dominique.kowalski@vontobel.com)	
Mme Katia Barberis	Vice-Présidente	079 450 51 19
M. Aurèle Etchegaray	Secrétaire	079 502 38 74

Administration communale

Site internet	www.vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Melissa Champod greffe@vufflens-le-chateau.ch		021 804 60 30
Horaire d'ouverture au public Mardi Jeudi et sur rendez-vous	 08h00 - 12h00 16h00 - 18h00	

Boursière communale

Mme Evelyne Larpin bourse@vufflens-le-chateau.ch	Facturation des taxes	021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin	Voirie, extérieurs	S'adresser au
M. Philippe Vuffray	Bâtiments	bureau communal

Ecole primaire – Para et préscolaire

Collège de Vufflens	Salle des maîtres	021 802 29 75
La Vufflantine (UAPE et CVE)	Mme Iris Montero Javeiga	021 801 27 95
www.vufflantine.ch	Lundi-vendredi 07h00 - 14h30	

Paroisses

Paroisse protestante	M. Elio Jaillet, pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10


Vendredi 2 octobre 2026
Vufflens-le-Château
ABBAVOICE
Revivez la légende...
Ouverture des portes 19h00
Concert 20h30
Petite restauration
Entrée : CHF 30.-
Grande salle Vufflens
Déguisé 70's ?
1 cocktail offert
Vuffl' Ambiance
Culture Club